



decision de vente,majorité ou pas?

Par **shark22**, le 15/11/2012 à 17:05

bonjour je vous explique on veut vendre un bien dans la famille,nous somme 6,alors est ce qu'il faut la majorité de oui pour la vendre,ou si il y a une seule personne qui n'est pas d'accord la vente ne se fera pas?

quand moi j'ai achetez ma maison le notaire nous avez dit qu'il fallait que tous le monde soit d'accord,sinon ça tomber a l'eau,mais voila on ma dit que ca serait revenu a la majorité,j'ai chercher mais je ne trouve pas de réponse,alors si quelqu'un pouvez me renseigner.

Merci d'avance

Cordialement

Par **Afterall**, le 15/11/2012 à 17:41

Bonjour,

En matière de vente immobilière, l'unanimité - l'accord de tous - reste la règle...

A défaut, seul un partage judiciaire - que le juge est tenu d'accorder - s'avère être la solution...

Par **shark22**, le 15/11/2012 à 18:24

merci pour votre reponse